



Projet pédagogique

Mercredis Loisirs – Année 2018/2019

Chers parents, chers enfants, bonjour à tous !

Tout d'abord merci d'avoir choisi de participer aux mercredis loisirs, organisés par la commune de Fleurbaix.

Nous sommes heureux de vous compter parmi nous et nous nous engageons chaque semaine à proposer à vos enfants un planning varié, attractif et innovant afin qu'ils y passent les meilleurs moments possibles.

Mon équipe d'animateurs vous recevra chaque semaine dans une ambiance conviviale et sera à votre écoute en cas de besoin.

Vous trouverez ci-dessous, l'organisation détaillée des différentes périodes.

Passez d'agréables mercredis en notre compagnie.

Le Directeur

Romain DESJOUIS



SOMMAIRE

I. LE DIAGNOSTIC D'ENSEMBLE

- a) Informations générales
- b) L'équipe éducative
- c) Matériels et locaux mis à disposition
- d) Le budget
- e) Le thème
- f) Les activités proposées

II. LES OBJECTIFS

- a) Les valeurs fondamentales de la commune
- b) Les objectifs éducatifs
- c) Les objectifs pédagogiques

III. LA VIE QUOTIDIENNE

- a) Journée type
- b) Divers

IV. LES MOYENS HUMAINS

- a) Rôles des différents intervenants
- b) Suivi du personnel

V. LES REUNIONS

- a) Avant le centre
- b) Pendant le centre
- c) A la fin du centre

ANNEXES

Les besoins de l'enfant
Evaluation de l'animateur extrascolaire

I. LE DIAGNOSTIC D'ENSEMBLE

a) Informations générales

Organisateur : Mairie de Fleurbaix

Service ENFANCE - JEUNESSE

19 Rue Louis Bouquet

62840 FLEURBAIX

Tel : 03 21 65 62 40

Type d'accueil : Accueil Collectif de Mineurs

Durée : L'accueil de loisirs se déroulera chaque mercredi en période scolaire du lundi 3 septembre 2018 au vendredi 5 juillet 2019.

Structure : Maison des Loisirs

12 bis rue du Quesne

62840 FLEURBAIX

03 21 68 11 55

b) L'équipe éducative

COORDINATRICE ENFANCE - JEUNESSE : Audrey BOUILLET
DIRECTEUR DE L'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS : Romain DESJOUIS
BPJEPS Loisirs Tout Public Licence STAPS en Management et Gestion du Sport BEES 1 option football Mail : enfance.jeunesse@fleurbaix.fr
ANIMATEURS DES MERCREDIS
Chloé CARDOSO – Diplômée BAFA Agathe SALOMONT – Equivalent BAFA

Le mode de recrutement

Les animateurs ont au préalable déposé un dossier de candidature au sein du service Enfance – Jeunesse qui l’analyse et les contacte ensuite pour un entretien individuel. S’il s’avère positif, ils sont ensuite placés de préférence, dans leur domaine de compétence pour la période.

Le public

Les enfants sont au nombre de 32 inscrits maximum chaque mercredi mais le nombre total d’enfants par semaine ou par créneau (matin/après-midi) varie selon les inscriptions des familles.

La répartition par groupe d’âge des enfants est fluctuante selon les semaines, nous accueillerons les enfants de 2 ans scolarisés à 14 ans. Des groupes d’âge seront ensuite mis en place afin que chaque enfant s’épanouisse un maximum.

Le personnel présent sur la structure

- Le directeur
- Les animateurs
- La coordinatrice Enfance – Jeunesse
- Le personnel d’entretien des locaux (hors mercredis)

c) Matériels et locaux à notre disposition

La Maison des Loisirs dispose de :

- Une grande salle d’activité
- Trois petites salles supplémentaires d’activité
- Une salle de matériels pédagogique
- Une salle de rangement pour le matériel sportif
- Une salle de rangement pour le mobilier des associations
- 2 blocs sanitaires pour les maternels
- 1 bloc sanitaire pour les élémentaires
- De nombreux placards intégrés destinés au rangement du matériel/des jeux pour les enfants
- Un bureau pour le directeur servant également de coin infirmerie (avec lit pico)
- Des espaces verts sécurisés autour de la structure

Les Infrastructures à proximité :

- Le Multi-Accueil
- La Maison des Jeunes et de la Culture
- La bibliothèque
- La salle des sports
- Le dojo
- La salle paroissiale avec une scène et des coulisses
- Le boulodrome
- Le tennis club
- Les terrains de football
- Le BMX
- Le camping

Le tissu associatif étant très dense à Fleurbaix, nous pouvons y ajouter également toutes les associations liées à la culture et au patrimoine communal.

Le matériel à notre disposition :

Pédagogique : jeux de société, feutres, papier, peintures...

Sportif : ballons, cerceaux, plots, chasubles, coupelles, matériel spécifique à chaque sport...

Mobilier : tables, chaises...

d) Le budget

Le budget est tenu et calculé par l'organisateur. Les mercredis récréatifs sont financés en grande partie par la commune et la Caisse d'Allocations Familiales. A cela viennent s'ajouter les recettes des familles. Une banque de matériel existe en cas de besoin.

e) Le thème

Un thème général sera proposé aux enfants de chaque reprise scolaire aux prochaines vacances. A l'intérieur de celui-ci, des sous-thèmes viendront spécifier chaque mercredi.

Exemple : du 9 janvier au 6 février 2019 le grand thème proposé sera : « Les carnivals du Monde ».

f) Les activités proposées

Plusieurs activités seront proposées autour du thème ci-dessus ainsi qu'un grand jeu de clôture pour la période.

Les activités toucheront différents domaines :

- Sportif
- Créatif
- Culturel
- Culinaire
- Nature/Scientifique

Chaque activité sera adaptée à l'enfant. Selon l'effectif total d'enfants inscrits, le groupe pourra être séparé en trois tranches d'âges :

- Les 2-4 ans
- Les 5-7 ans
- Les 8-14 ans

Chaque activité sportive sera réalisée sous forme d'initiation dans le but de découvrir et d'approfondir sous forme ludique. **A noter que tout enfant selon ses capacités physiques/motrices et d'analyse sera susceptible de changer de groupe pour son bien-être et son plaisir quotidien.**

II. LES OBJECTIFS

a) Les valeurs fondamentales de la commune

Les intentions éducatives représentent les valeurs morales et les volontés éducatives vers lesquelles la municipalité souhaite voir diriger sa politique petite enfance, enfance et jeunesse.

L'épanouissement des enfants selon leur âge représente une de nos priorités en répondant à leurs centres d'intérêts mais aussi en leur inculquant les règles éducatives.

La citoyenneté est un élément essentiel et primordial pour l'enfance et la jeunesse. Apprendre aux enfants de tous âges les règles de la cité, et les appliquer soi-même, mais surtout, faire en sorte de prendre l'enfant comme un citoyen à part entière, comme une personne ayant des droits, des obligations et des devoirs.

L'apprentissage du partage est un équilibre entre les activités récréatives et de consommation et les activités culturelles et créatives.

Développer l'intégration des enfants atteints de troubles de santé ou de handicap.

b) Les objectifs éducatifs

- Mener des actions d'éducation populaire
- Faire participer les habitants à la construction des services répondant à leurs besoins et les impliquer à s'engager dans la définition du projet jeunesse de la commune
- Promouvoir la citoyenneté active
- Renforcer l'accueil familial et intergénérationnel

c) Les objectifs pédagogiques

Développer les capacités motrices et de réflexion de l'enfant à travers des activités ludiques et variées

- **Favoriser l'ensemble corporel**

Utiliser le haut et le bas du corps, pratiquer la dissociation segmentaire et développer la motricité fine

- **Diversifier les pratiques pour augmenter les capacités**

Inciter les enfants à pratiquer des activités dans différents domaines : culturel, sportif, créatif, nature et scientifique afin de les ouvrir à d'autres horizons

- **Contribuer à leur épanouissement**

Faire en sorte que les activités diverses et variées répondent à leurs attentes afin qu'ils soient acteurs de leur projet.

Apprendre la vie en collectivité

- **Favoriser la notion de solidarité :**

L'enfant sera amené à s'adapter aux activités collectives et à y participer. En cas de difficultés dans l'élaboration de ses activités, il pourra s'appuyer sur ses camarades et/ou sur ses animateurs.

- **Encourager les enfants à respecter les autres :**

L'enfant sera amené à :

- Respecter le langage et la politesse
 - Se respecter lui même
 - Respecter autrui

- **Développer le partage :**

L'enfant sera amené à être à l'écoute des autres (partage de la parole, partage du matériel...).

Responsabiliser l'enfant dans différents secteurs

- **Favoriser l'échange entre les enfants :**

Les enfants seront amenés à se découvrir les uns les autres, à participer aux activités en groupe et à coopérer entre eux, ainsi qu'à échanger leurs idées et à les partager.

- **Rendre l'enfant autonome dans ses actions :**

L'enfant sera amené à choisir ses activités et à s'y investir à son rythme. Des moyens seront mis en place afin de l'accompagner dans la démarche pédagogique

- **Socialiser l'enfant avec le monde extérieur :**

L'enfant sera amené à rencontrer et créer des liens avec des tierces personnes

III. LA VIE QUOTIDIENNE

La vie quotidienne s'inscrit dans un cadre précis, rassurant, où chacun a sa place, avec des règles claires que les intervenants élaboreront avec les enfants, de façon ludique, le premier jour de la rentrée.

Ces règles de vie peuvent être affichées, sous forme de dessin puisque les enfants de 2-6 ans ne savent pas tous lire.

Pour les 6-8 ans les intervenants veilleront à rester juste, notion encore plus importante chez l'enfant de cet âge.

Pour les plus de 8 ans qui ont pleinement acquis leur autonomie, l'attention sera portée sur des règles pleines de sens et amenant les enfants à une gestion entre eux, en toute bienveillance.

Ces règles énoncées pourront servir de support, en cas d'un « méfait » d'un enfant, à toutes explications. Les tous petits n'ont pas de notions spatio-temporelles, ainsi il sera important d'avoir des rituels, pour ne pas les déboussoler dans leur transition avec le temps scolaire. Les enfants ont leur propre rythme, auquel les intervenants devront s'adapter (et non l'inverse), dans lequel il ne faut pas oublier les pauses pour aller aux toilettes ou boire.

a) Journée type

Les horaires d'une journée type seront détaillés ci-dessous. Seuls certains sont impératifs, comme l'heure de la pause repas et du goûter, d'autres sont modulables. L'animateur devra veiller au rythme journalier de l'enfant mais ne devra pas se sentir enfermé dans les horaires précis des activités. L'heure du temps calme peut être décalée, en cas de fatigue générale par exemple. L'animateur veillera à toujours être force de propositions pendant les temps de détente.

7h20	Arrivée des animateurs en garderie
7h30	Ouverture des portes de la garderie du matin. Les animateurs proposeront des activités adaptées à l'enfant s'il le souhaite.
9h-9h30	Ouverture de l'accueil de loisirs, accueil échelonné des familles. Disponibilité du directeur et des animateurs.
9h - 9h45	Accueil animé des enfants qui se traduira par des propositions d'activités et un passage aux toilettes.
9h45-10h	Présentation des activités par groupe
10h – 11h30	Réalisation des activités
11h30 – 11h45	Rangement du matériel et passage aux toilettes.
12h-12h30	Départ échelonné des enfants ne prenant pas le repas
12h-12h50	Pause repas
12h50-13h30	Temps calme
13h30-14h	Accueil échelonné des enfants arrivant l'après-midi
13h30-15h45	Passage aux toilettes et sieste échelonnée pour les maternels
13h30-14h	Temps libre encadré
14h-16h	Activités dirigées et variées pour les différents groupes
16h-16h30	Prise du goûter
16h30-17h	Temps libre encadré
17h-17h30	Départ échelonné des enfants
17h-18h30	Garderie du soir

b) Divers

○ **Accueil du matin et du soir (garderies) :**

Les animateurs sont présents pour accueillir les enfants et les parents. C'est un moment d'information, d'écoute et d'échange. L'enfant pourra développer son autonomie en disposant ses affaires à un endroit prévu à cet effet.

Des coins jeux seront mis en place au préalable par les animateurs responsables de la garderie. L'enfant est libre de choisir son activité.

L'animateur devra préparer les différents ateliers, chercher à les diversifier, encourager l'enfant afin qu'il ne se trompe pas, valoriser la réussite de l'enfant, échanger avec les enfants, pointer les enfants présents, récupérer les papiers administratifs et les transmettre au directeur.

Pour les animateurs n'assurant pas la garderie, il leur sera demandé d'arriver au plus tard pour 8h45 afin de préparer le matériel qui leur sera nécessaire pour les activités du matin et afin d'être opérationnel pour l'accueil des enfants.

- **Accueil des enfants :**

Des petits ateliers d'accueil auront été mis en place avant l'arrivée des enfants afin qu'ils puissent, après avoir déposé leurs affaires, se diriger vers l'activité de leur choix.

Les enfants se rendent dans leur groupe respectif afin de pointer leur présence avant de rejoindre les divers ateliers.

Lorsque le groupe est au complet, les enfants se regroupent.

L'animateur aura pour rôle de proposer des activités diverses et variées en lien avec le thème, d'être à l'écoute des parents et des enfants, de transmettre les effectifs à la direction et de se déguiser pour l'occasion.

- **Passage aux sanitaires :**

Avant toute sortie, activité ou sieste, un passage collectif aux sanitaires est effectué avec les animateurs. Le lavage des mains est obligatoire et doit être assuré à plusieurs reprises dans la journée.

L'animateur veillera au respect des règles d'hygiène, de sécurité ainsi qu'au respect des locaux.

- **Repas :**

L'animateur accompagnera les enfants aux sanitaires avant la prise du repas. De plus, il doit veiller à ce que l'enfant mange suffisamment et soit assis de la meilleure des façons.

Le repas est un moment calme et de détente qui favorise la communication et le développement de l'autonomie. Les enfants apprendront à se servir seuls ainsi qu'à débarrasser leur table.

L'animateur aura ici pour rôle d'échanger avec les enfants, de veiller au partage, d'être à l'écoute, d'être vigilant à respecter les régimes alimentaires et contrôler les allergies...

- **Sorties :**

Les enfants ne mangeant pas à la restauration scolaire restent au centre avec les animateurs qui auront préparé un jeu calme en attendant l'arrivée des parents.

L'animateur devra responsabiliser l'enfant, connaître l'effectif d'enfants présents et /ou partis, mettre en place des activités calmes, vérifier que l'enfant reparte avec une personne autorisée à le reprendre.

- **Temps calmes :**

Les enfants pratiquant des activités toute la journée, il est primordial d'imposer des temps calmes malgré leurs envies... Un rythme est à respecter et surtout à expliquer...

- **Goûter :**

Il sera pris en groupe et pourra être animé. L'animateur le préparera et l'organisera, ce moment peut être l'occasion de partager avec les enfants sur le bilan de leur journée et permettre la distribution des papiers administratifs en fin de goûter.

L'animateur aura pour rôle de savoir donner le goûter sous forme de jeu, apprendre aux enfants les règles de la vie en collectivité, écouter et partager avec chacun, veiller à ce que chaque enfant s'alimente, sensibiliser au tri des déchets et minimiser le gâchis.

IV. LES MOYENS HUMAINS

a) Rôles des différents intervenants

- **Le rôle des animateurs**

La responsabilité des uns et des autres sera rappelée à chaque animateur. Chacun d'entre eux a un rôle et a des tâches qui lui sont dévolues vis-à-vis des enfants. Ils ont à cet égard leur responsabilité civile et pénale engagée.

Les groupes d'enfants se feront selon le nombre d'enfants par tranche d'âge et d'animateurs nécessaires.

Pour les activités, les animateurs de chaque groupe feront :

- Un point sur le jeu ensemble,
- Une annonce aux enfants la veille ou le matin,
- Assurer les 3 règles de sécurité à l'enfant (affective, morale, physique)
- Assurer une bonne cohésion de groupe,
- Veiller à l'état moral, physique de l'enfant,
- Veiller à une tenue vestimentaire adéquate de l'enfant pour les activités,
- Animer les grands jeux,
- Préparer les activités (prévoir une fiche d'activité pour chaque jeu)
- Prendre conscience qu'il est un modèle pour l'enfant
- Communiquer avec l'ensemble de l'équipe
- Communiquer avec les parents et ne pas oublier de faire remarquer les constats positifs ou à améliorer
- Eteindre leur téléphone portable pendant les activités (sauf pour le responsable de sortie)
- Pour les animateurs fumeurs, une pause leur sera accordée dans la mesure du possible sur les créneaux du midi. Ils ne doivent en aucun cas s'absenter d'un jeu pour aller fumer.

○ **Le rôle du directeur**

En tant que directeur de cet accueil, il m'est attribué différents rôles tous aussi importants les uns que les autres. Ces rôles sont de différents ordres.

✓ ***envers l'équipe d'animation :***

- Référent,
- Un rôle formateur,
- Organiser l'accueil de loisirs afin que les membres de l'équipe soient dans les meilleures conditions,
- Assister sur les grands jeux en apportant éventuellement une aide en animant ou en encadrant,
- Aider sur des points d'animation,
- Etre à l'écoute de leurs questions,
- Veiller au bon déroulement des activités,
- Veiller au bon déroulement de la vie quotidienne,
- Accompagner les stagiaires,
- Epauler son équipe,
- Expliquer le projet pédagogique et le respecter,
- Evaluer l'équipe d'animation,
- Donner des conseils,
- Respecter son équipe,
- Entretenir une ambiance conviviale,
- Souder l'équipe,
- Guider l'équipe,
- Connaitre les règles de sécurité,
- Connaitre le rôle pédagogique,
- Connaitre son équipe,
- Ecouter l'ensemble de son équipe,
- Mener à bien les réunions,
- Veiller à ce que les activités soient diverses et variées,
- Veiller à ce que tout le monde respecte les règles de vie, de sécurité et les locaux.

✓ ***Envers les enfants :***

- Un rôle éducatif,
- Animer,
- Etre à l'écoute,
- Avoir un rôle de pédagogue,
- Gère les problèmes enfants – enfants mais également enfants- animateurs,
- Assurer la prise en charge d'une animation,

✓ ***Envers l'organisateur :***

- Respect du projet éducatif et conduite du projet pédagogique,
- Préparation, suivi, gestion et bilan de l'accueil de loisirs

- Avoir le rôle de référent,
- Etre un interlocuteur privilégié,
- Etre le garant des animateurs,
- Etre le garant de la sécurité,

✓ **Envers les parents**

- Respect du projet pédagogique,
- Interlocuteur avec l'équipe d'animation
- Ils seront en attente d'informations et nous devons y répondre
- L'accueil du matin et la sortie en fin d'après-midi sont des moments primordiaux où les parents se donneront une image de l'accueil

○ **Les enfants**

- Ils sont en « vacances »
- ils sont en attente et nous devons y répondre en étant imaginatifs et en leur offrant du dépaysement.

b) Suivi du personnel

Pour le bon déroulement de la période, un suivi avec chaque animateur sera effectué sous forme d'entretiens réguliers. Chaque animateur sera évalué sur l'ensemble de ses animations et non sur une seule.

Ils seront évalués sur différents items comme le prévoit la grille d'évaluation des animateurs (voir annexe).

Cette grille sera remise aux animateurs afin qu'ils puissent s'auto évaluer.

○ **Evaluation de l'animateur**

L'évaluation c'est :

La mesure régulière de l'avancée de chacun.

La mesure des attentes et des acquis individuels et collectifs.

La possibilité d'instaurer une relation privilégiée.

La possibilité de réguler le fonctionnement.

Au début du centre :

Déterminer ses connaissances.

Cerner ses lacunes.

Cerner ses attentes.

Préciser les critères d'évaluation, par exemple :

Connaître les règles essentielles de sécurité et d'hygiène.

Connaître les bases de la réglementation.

Mener des activités adaptées aux enfants.
Participer aux activités.
Être actif en réunion.
Travailler en équipe.
Élaborer et évaluer un projet d'animation.
Savoir solliciter de l'aide.

Pendant la période :

Mesurer son évolution.
Se référer aux critères énoncés en début de centre.
Être à son écoute.
En cas de problème lui en parler.

A la fin de la période:

Faire un bilan du mois.
Conseiller ou renseigner pour la suite de la formation.

V. LES REUNIONS

a) Avant l'ouverture de la période

Les objectifs de cette première réunion seront :

- Présentation du Projet Educatif,
- Découverte de l'équipe
- Connaissance et adhésion au projet pédagogique de manière à s'appropriier les objectifs pédagogiques,
- Partage d'expérience et brainstorming afin de créer un catalogue d'idées.
- Présentation des activités de prestation de service,
- Avancer un minimum sur les plannings

Puis, un créneau d'1h45 par semaine permettra de finaliser les plannings d'activités, de débiter la préparation des activités, de décorer la structure et de l'aménager (affichage à réaliser en amont).

b) Chaque mercredi

Une réunion aura lieu de 18h à 18h30.

Durant cette réunion différents points seront abordés :

- Le bilan de la journée par groupe,
- Le bilan des activités
- Les journées à venir (préparation des activités, partages de connaissance...)
- Questions diverses.

c) A la fin de la période

Une réunion est prévue, pour évaluer l'accueil de loisirs avec l'équipe d'animation. Lors de cette réunion seront abordés les points suivants :

- Bilan humain,
- Avis général sur l'organisation du centre,
- Problèmes rencontrés et solutions,
- Questions diverses.

ANNEXES

Annexe 1 : Connaissance de l'enfant de 2-6 ans

Les 2-6 ans correspond à un public bien précis qu'il convient de connaître.

Le développement physique et moteur

Il a une motricité en cours de développement, la psychomotricité est donc un point essentiel à développer (ainsi que la motricité fine (au niveau des mains)), et a beaucoup d'énergie. C'est pourquoi il a besoin de se dépenser, mais aussi de se reposer. Les temps de sieste, ou temps calmes, sont essentiels. Il n'a pas de notion de danger. Les temps d'activité doivent être prévus en fonction de son rythme et de son attention. Au-delà de 20mn, il a besoin de marquer une courte pause ou de varier l'activité.

Le développement intellectuel

Un petit enfant est curieux, mais a une faible concentration et se lasse vite. Il n'a pas de notion spatio-temporelle, il faut donc lui apporter des repères des rituels, et respecter son rythme. Il n'a pas non plus de notion de bien ou de mal. Il ne sait pas encore lire ni écrire. Il a un besoin intellectuel de découverte, et il lui faut changer d'activité régulièrement. Il a un besoin d'imaginaire essentiel. Il imite l'adulte, qui se doit d'être un exemple irréprochable. Il a besoin de toucher, sentir, voir, entendre et goûter (les 5 sens).

Le développement affectif et social

Le petit enfant est un être tourné vers lui-même, il est possessif, il a besoin de jouer seul à certains moments. Il n'est pas autonome est a besoin d'assistance, c'est pourquoi il faut faire avec lui (et non à sa place). Il a besoin d'affection, il faut lui apporter un cadre affectif sécurisant dans lequel il peut s'épanouir. Il n'est plus un bébé et n'a nul besoin d'être porté. Il a simplement besoin de sentir la présence rassurante d'un adulte à ses côtés. Attention, à cet âge l'enfant est animiste, ce qui veut dire que tout objet est considéré par lui comme vivant. Dans les activités, il faut donc veiller à sa manière de tenir les objets, d'en parler, de les toucher, de les prêter parce que l'enfant va y être fort attaché.

Annexe 2 : Connaissance de l'enfant de 6-8 ans

Au-delà de 6 ans, les besoins restent identiques mais celui de la socialisation s'intensifie et l'enfant a besoin d'échanger, de partager et de découvrir encore plus ce qui est différent de lui. C'est l'âge dit de « raison ».

Le développement physique

L'enfant est dans une période de croissance forte. Il est en pleine amélioration de ses possibilités. Beaucoup de compétitions démarrent à cet âge et il peut mettre en application à souhait ses qualités d'adresse, d'audace, d'habileté et d'équilibre. Il est bon de prévoir des activités qui bougent. Attention néanmoins, du fait de cette période de croissance, il peut être sujet à des douleurs, il est encore fatigable et sa fatigue est à prendre en compte dans les activités.

Le développement intellectuel

L'enfant s'affirme. Il a une grande curiosité pour le monde réel et commence à se détacher de l'imaginaire. Il se passionne pour beaucoup de choses, son intelligence est toujours en éveil et il commence à être capable de fixer longtemps son attention, de se poser. Il est mûr pour s'atteler à une tâche avec sérieux. Les activités manuelles sont vraiment à privilégier. Il commence à collectionner (objets, informations...) Il s'interroge beaucoup et questionne beaucoup sur les causes des choses qui arrivent. Il a besoin de règles simples qui lui laissent la liberté d'exister dans un cadre sécurisant. Les activités doivent avoir un but clair.

Le développement social et affectif

L'enfant échange de plus en plus, il commence à intégrer et créer des petits groupes et prend surtout du plaisir à faire avec autrui et tout simplement à être lui-même avec les autres. Il entre à l'école élémentaire et fait ainsi partie des « grands ». Les activités qui lui permettent de créer leur propre cadre de fonctionnement, qui invitent au rêve, à l'évasion sont adaptées à ses besoins. Il voit grand. L'enfant de 6 à 8 ans commence aussi à prendre ses distances par rapport à l'adulte, ce qui se traduit parfois par une certaine forme d'agressivité simplement parce qu'il tient à montrer qu'il pense différemment (il se construit) mais qu'il n'a pas encore toujours sa propre pensée à opposer (d'où le simple rejet). Il ressent beaucoup d'émotions et est très proche de celles-ci. (Chant, danse, temps de partage...) Des activités dirigées couplées à des activités libres et en autonomie lui permettent d'osciller entre ses besoins de modèles et de différenciation. Idem pour les activités collectives avec des possibilités de les mener en individuel aussi (coins d'activités).

Annexe 3 : Connaissance de l'enfant de 8-12 ans

Le développement physique

La croissance se ralentit, les hormones somnolent jusqu'à 12 ans. C'est la période de latence. Mais la vitalité et la résistance physique sont au maximum. Les enfants doivent se mobiliser sur des activités enthousiasmantes et prenantes.

Le développement intellectuel

L'enfant ne confond plus le réel et l'imaginaire et il cherche une explication rationnelle pour tout. Il prend conscience que les actes ont des conséquences. C'est le début de la conscience morale. (Intégrer ce qui est bien, ce qui est permis et que ce qui est mal, défendu...). Les activités ayant un sens pratique sont adaptées à son fonctionnement (expériences, fabrication, déconstruction pour réutilisation). C'est aussi le début du renforcement de son identité sexuée : l'enfant devient agressif envers ceux de l'autre sexe, s'identifie fortement au sexe identique et a un grand besoin de se positionner, de créer pour affirmer sa personnalité (choix du métier, héros, papa, maman, animateur...). L'adulte apparaît comme un modèle de respect des règles et des autres. Il n'a pas le droit à l'erreur. L'enfant écoute les règles uniquement s'il estime l'adulte. Les activités proposées doivent être construites et utiles, les jeux chargés de sens et sans aucune injustice. L'enfant questionne l'adulte et attend des réponses sincères de sa part. Le développement intellectuel est très lié à l'affectif. En fin d'activité, des temps de régulation peuvent permettre un retour immédiat sur le ressenti de chacun, apaiser les tensions et ajuster le travail en commun.

Le développement social et affectif

L'enfant jusqu'à 12 ans a un grand besoin de repères et de règles. Sa vision du monde et des autres change et il s'accroche à ce qui va lui permettre de se rassurer. Charte, règlement, justesse et justice, les animateurs doivent être cohérents et équitables envers les enfants. Il faut rester clair sur ce qui est interdit, ce qui est autorisé et ce qui est négociable. Si un groupe établit une règle, celle-ci reste fixe. Les enfants se mesurent aux autres et cherchent à savoir ce qu'ils valent, qui ils sont. Ils sont dans l'autocritique et l'estime d'autrui. Le besoin d'être ensemble, d'avoir quelqu'un à qui parler est très fort. Dès 8 ans. C'est le temps des amitiés privilégiées et des sensibilités par rapport aux autres. Une attention toute particulière est à avoir sur eux en tant que groupe et en tant qu'individus. Un travail particulier est à mener sur la valorisation des comportements et actions des enfants afin d'améliorer la vie de groupe.

Annexe 4 : l'évaluation de l'animateur extrascolaire



EVALUATION DE L'ANIMATEUR EXTRASCOLAIRE

Nom du Directeur :

Nom de l'animateur :

Statut de l'animateur :

Date de l'évaluation :

Critères d'évaluation

SAVOIR-ETRE
Très satisfaisant
Satisfaisant
Insuffisant
Très insuffisant

SAVOIR-FAIRE
Maitrise
Acquis
En cours d'acquisition
Non acquis

Savoir-être	M	A	EA	NA	NE	Remarques / conseils
L'animateur respecte les démarches administratives (demande d'absences, dossier complet, reprise de travail...)						
L'animateur respecte les horaires						
L'animateur porte une tenue adaptée						
L'animateur adapte son langage et tient un discours professionnel envers les enfants						
L'animateur adapte son langage et tient un discours professionnel envers les parents et l'équipe d'animation						
L'animateur a un bon relationnel avec les familles et véhicule les bons messages						
L'animateur est autonome dans son travail						
L'animateur est dynamique et réactif						
L'animateur fait preuve de discrétion professionnelle						
L'animateur prend en compte les conseils et sait se remettre en question						
L'animateur possède une capacité d'adaptation						

Savoir-faire - Sécurité	TS	S	I	TI	NE	Remarques / conseils
L'animateur connaît son groupe d'enfants						
L'animateur assure la sécurité physique des enfants						
L'animateur assure la sécurité morale et affective des enfants						
L'animateur connaît les dossiers médicaux des enfants (PAI, allergies, régimes...)						
L'animateur connaît et applique la réglementation de la DDCCS						
L'animateur sait seconder l'assistant sanitaire en cas de besoin						
L'animateur prévient des risques lors de ses activités en occupant une position stratégique						
L'animateur respecte le protocole de soins et/ou de déclaration d'accident						
L'animateur organise ses sorties convenablement						
Savoir-faire - Animation	TS	S	I	TI	NE	Remarques / conseils
L'animateur propose des activités en lien avec la thématique						
L'animateur propose des activités avec des objectifs en lien avec le projet pédagogique						

L'animateur anticipe, prépare et termine ses activités						
L'animateur connaît son public et prépare des séances adaptées et variées						
L'animateur respecte le matériel et les locaux						
L'animateur propose un prototype aux enfants et/ou un modèle						
L'animateur évalue ses activités et propose des pistes d'amélioration						

Savoir-faire – En équipe	TS	S	I	TI	NE	Remarques / conseils
L'animateur effectue des recherches afin de se diversifier						
L'animateur est à l'écoute de ses collègues						
L'animateur est force de proposition						
L'animateur possède un esprit d'équipe (rangement, activités...)						
Savoir-faire – En restauration	TS	S	I	TI	NE	Remarques / conseils
L'animateur vérifie les pointages et compte régulièrement les enfants						
L'animateur assure et organise le temps de passage aux toilettes						
L'animateur assure le service des plats et aide les maternels à se restaurer						
L'animateur respecte les règles d'hygiène						
L'animateur développe la convivialité et les notions d'autonomie à sa table						
L'animateur éveille les enfants aux goûts et à l'équilibre alimentaire						
Savoir-faire – En bilan/réunions	TS	S	I	TI	NE	Remarques / conseils
L'animateur participe aux réunions						
L'animateur remonte au Directeur les problèmes pédagogiques						
L'animateur possède une analyse constructive						
Savoir-faire – Administratif	TS	S	I	TI	NE	Remarques / conseils
L'animateur rend des fiches d'activités détaillées						
L'animateur anticipe ses demandes de matériel						

